



AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



Avis N° 40/2020 - Objet : manifestation « Les Flottes du tour »

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

En raison de l'organisation de manifestations nautiques dans le cadre du tour de France cycliste par le conseil départemental de la Charente-Maritime, notamment des démonstrations nautiques au vieux port de La Rochelle, au phare du bout du monde et sous le Pont de Ré,

La circulation maritime est réglementée dans le chenal d'accès du port des Minimes et dans le vieux port, le mardi 8 septembre 2020 de 14h à 18h.

Des démonstrations nautiques étant organisées dans le chenal d'accès et dans le vieux port, le trafic pourra être ponctuellement interrompu, entre 14h et 18h, pour permettre la circulation en toute sécurité des embarcations participant à l'évènement.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire. Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09. Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 29 juillet 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,